

# ◆ Normes OEPP ◆

**METHODES PHYTOSANITAIRES**

*PHAEOSARIOPSIS GRISEOLA*

**METHODES D'INSPECTION ET DE TEST POUR  
LES SEMENCES DE HARICOT**

**PM 3/36(1) Français**



Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes  
1, rue Le Nôtre, 75016 Paris, France

## **APPROBATION**

Les Normes OEPP sont approuvées par le Conseil de l'OEPP. La date d'approbation figure dans chaque norme.

## **REVISION**

Les Normes OEPP sont sujettes à des révisions et des amendements périodiques. La prochaine date de révision de cette série de Normes OEPP est décidée par le Groupe de travail pour l'étude de la réglementation phytosanitaire.

## **ENREGISTREMENT ET AMENDEMENTS**

Des amendements seront préparés si nécessaire, numérotés et datés. Les dates de révision figurent (si nécessaire) dans chaque norme individuelle.

## **DISTRIBUTION**

Les Normes OEPP sont distribuées par le Secrétariat de l'OEPP à tous les Etats membres de l'OEPP. Des copies sont disponibles, sous certaines conditions, auprès du Secrétariat de l'OEPP pour toute personne intéressée.

## **CHAMP D'APPLICATION**

Les méthodes phytosanitaires sont destinées aux Organisations Nationales de Protection des Végétaux, en leur qualité d'autorités responsables des inspections, analyses, et traitements des végétaux et produits végétaux faisant l'objet d'échanges commerciaux, ou dans la mise en œuvre de prospections concernant les organismes de quarantaine.

## **REFERENCES**

OEPP/EPPO (1996) Glossaire des termes phytosanitaires. *Documents Techniques de l'OEPP* no. 1026.  
CABI/EPPO (1997) Organismes de Quarantaine pour l'Europe, 2<sup>ème</sup> édition (Ed. par Smith, I.M.; McNamara, D.G.; Scott, P.R.; Holderness, M.), CAB International, Wallingford, UK.  
OEPP/EPPO (en préparation) Exigences Spécifiques de Quarantaine (SQR). Disponibles sous forme de documents électronique sur le site Web de l'OEPP.

## **DEFINITIONS**

Analyse: Examen officiel, autre que visuel, permettant de s'assurer de la présence ou de l'absence d'organismes nuisibles, ou permettant de les identifier.

Inspection: Examen visuel officiel de végétaux, de produits végétaux ou d'autres articles réglementés afin de s'assurer de la présence ou de l'absence d'organismes nuisibles et/ou du respect de la réglementation phytosanitaire.

Méthodes phytosanitaire: Méthodes officielles prescrites pour les inspections, les analyses, les prospections ou les traitements phytosanitaires.

Prospection: Procédé officiel permettant de déterminer les caractéristiques d'une population d'organismes nuisibles ou leur présence dans une zone pendant un laps de temps limité.

Traitement: Procédure officielle autorisée pour la destruction, l'élimination ou la stérilisation d'organismes nuisibles.

## **VUE D'ENSEMBLE**

Les méthodes phytosanitaires de l'OEPP décrivent les procédures à suivre pour réaliser les inspections, les analyses, et les traitements des végétaux et produits végétaux faisant l'objet d'échanges commerciaux, ou les prospections concernant les organismes de quarantaine. Pour de nombreux organismes de quarantaine, les exigences spécifiques de quarantaine (SQR) font référence aux méthodes phytosanitaires. Depuis de nombreuses années, l'OEPP a développé ses méthodes phytosanitaires. Elles ont été publiées dans le Bulletin OEPP/EPPO Bulletin sous plusieurs titres 'Normes de fumigation', 'Méthodes d'inspection de quarantaine', 'Procédures de quarantaine'. Toutes figurent désormais sous le titre de 'Méthodes phytosanitaires' et ont été éditées dans le format des Normes OEPP. La numérotation de ces méthodes suit toujours la séquence décrite dans le Bulletin OEPP/EPPO Bulletin 20(2), 229-233, qui correspond approximativement à l'ordre chronologique de leur parution.

## Méthode phytosanitaire

### *PHAEOSARIOPSIS GRISEOLA*

#### METHODES D'INSPECTION ET DE TEST POUR LES SEMENCES DE HARICOT

##### Champ d'application spécifique

Cette norme décrit les méthodes d'inspection et de test des semences de haricot pour *Phaeoisariopsis griseola*, afin de répondre aux exigences de la norme OEPP PM 2/73(1).

##### Approbation et amendement spécifiques

Approbation initiale en septembre 1990.  
Editée sous forme de norme OEPP en 1998.

---

#### Introduction

*Phaeoisariopsis griseola* est un organisme de quarantaine de la liste A2. Pour toute information sur sa biologie, sa répartition et son importance économique, se référer à la fiche informative n° 73 (OEPP/EPPO, 1982).

D'après les exigences spécifiques de quarantaine de l'OEPP (OEPP/EPPO, 1990) pour *P. griseola*, il est recommandé aux pays importateurs d'exiger auprès du pays exportateur de semences de *Phaseolus vulgaris* provenant de pays où *P. griseola* est présent que la culture porte-graine ait été inspectée durant la période de végétation et trouvée indemne de symptômes dus à *P. griseola* ou que des échantillons de semences représentatifs aient été testés par une méthode recommandée par l'OEPP et trouvés indemnes du champignon.

#### Méthodes

L'inspection visuelle de la culture porte-graine permet de détecter la maladie au champ. La méthode de test des semences de Orozco-Sarria & Cardona-Alvarez (1959) est basée sur une observation directe des semences après incubation. Noter que cette procédure ne peut pas être utilisée si les semences ont été traitées avec un fongicide, alors que selon Bose & Sindhan (1972) le traitement des semences avec 0,2% de poudre de bénomyl élimine la maladie. En tout cas, le champignon disparaît totalement après stockage des semences pendant plus d'une année (Frison *et al.*, 1990).

Voir l'annexe I pour le détail des méthodes.

#### ANNEXE I

##### *Inspection au champ*

L'inspection doit être effectuée lorsque les gousses sont pleinement formées. Choisir 100 plantes au hasard dans la culture (si la parcelle fait plus de 1 ha, choisir 100 plantes par ha) et observer les feuilles, les tiges et les gousses. Rechercher les taches angulaires caractéristiques sur les feuilles et les lésions sur les tiges et les gousses (OEPP/EPPO, 1982).

##### *Procédures d'incubation des semences*

Suivre l'une ou l'autre des procédures:

- (1) placer 50 graines sur chacune de 8 feuilles de papier-filtre (par ex. 40 x 340 mm), saturées d'eau (essuyer pour éliminer l'excès d'eau). Rouler ces feuilles de papier et laisser incuber à 20°C;
- (2) placer 5 graines sur chacune de 80 boîtes de Petri contenant un milieu gelosé au malt à 1% (2% gélose). Laisser incuber à 20-24°C.

#### *Observation des semences*

Après 7 j, examiner les semences et rechercher la présence du champignon (formation caractéristique de petites corémies noires de 1-2 mm portant une masse de conidies au sommet; OEPP/EPPO, 1982).

#### **Bibliographie**

- Bose, S.K. & Sindhan, G.S. (1972) Leaf spot of French beans caused by *Isariopsis griseola* and its control. *Progressive Horticulture* **4**, 69-75.
- Frison, E.A., Bos, L., Hamilton, R.I., Mathur, S.B. & Taylor, J.D. (1990) *FAO/IBPGR Technical Guidelines for the Safe Movement of Legume Germplasm*, p. 73. FAO, Rome (IT).
- OEPP/EPPO (1982) Data sheet on quarantine organisms no. 73: *Phaeoisariopsis griseola*. *Bulletin OEPP/EPPO Bulletin* **12** (1).
- OEPP/EPPO (1990) Specific quarantine requirements. *EPPO Technical Documents* no. 1008.
- Orozco-Sarria, S.H. & Cardona-Alvarez, C. (1959) Evidence of seed transmission of angular leaf spot of bean. *Phytopathology* **49**, 159.

#### **Renseignements**

S'adresser à: IBPGR, FAO, via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (IT).